

# AVIS PUBLIC

---

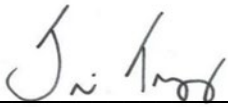
**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée que le conseil de la Ville de Dunham, à une séance extraordinaire tenue le 19 décembre 2022, a adopté le règlement suivant :

- *Règlement n° 464-22 relatif à la taxation, aux compensations et à la tarification de certains services pour l'exercice financier 2023.*

Ce règlement est actuellement déposé à mon bureau à l'hôtel de ville. Tous les intéressés peuvent obtenir une copie en adressant une demande par courriel au [greffe@ville.dunham.qc.ca](mailto:greffe@ville.dunham.qc.ca) ou par téléphone au 450 295-2418.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi, mais il prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**FAIT À DUNHAM, CE 22 DÉCEMBRE 2022.**



---

**Jessica Tanguay,  
Greffière**

---